



ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
LA FRANCOPHONIE

## **Communiqué de la mission francophone d'observation de l'élection présidentielle du 13 novembre 2005, au Burkina Faso**

A l'invitation des Autorités du Burkina Faso, S.E. Monsieur Abdou DIOUF, Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), a décidé de l'envoi d'une mission d'observation de l'élection présidentielle du 13 novembre 2005 et en a confié la réalisation à la Délégation aux droits de l'Homme et à la démocratie (DDHD) de l'OIF.

Cette mission, était composée de :

- Monsieur Laurent BETEILLE, Sénateur APF de France, Chef de délégation,
- parlementaires, experts et personnalités venant du Bénin, de Centrafrique, de la Communauté Française de Belgique, de la France, du Mali, du Sénégal et de la Tunisie,.
- deux fonctionnaires de la Délégation aux droits de l'Homme et à la démocratie (OIF).

Par sa présence au Burkina Faso, l'OIF marque l'intérêt qu'elle porte à ce pays membre, et sa volonté de contribuer à l'approfondissement de la démocratie, dans le cadre de la Déclaration de Bamako du 3 novembre 2000, adoptée par l'ensemble des pays francophones.

La Délégation francophone est arrivée à Ouagadougou le 7 novembre 2005. Elle a rencontré les Autorités administratives, les institutions impliquées dans le processus électoral et la société civile concernée. Parallèlement, la

délégation francophone a invité chaque candidat à la rencontrer. Neuf candidats sur treize ont, soit personnellement, soit par leurs représentants, honoré cette invitation.

La mission s'est ainsi entretenue avec :

- le Président de l'Assemblée nationale ;
- le Ministre de la Promotion des droits humains,
- le Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération régionale,
- le Secrétaire général du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation,
- le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et ses collaborateurs ;
- le Président du Conseil Supérieur de la Communication et ses collaborateurs;
- le Président du Conseil constitutionnel ;
- les responsables des structures internationales et nationales d'observation des élections ;
- les responsables du Mouvement Burkinabé des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP) ;
- les responsables du Centre pour la Gouvernance Démocratique (CGD) ;
- les responsables de l'Observatoire Indépendant des Elections (OIE) ;
- le Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ;
- les responsables du National Democratic Institute (NDI) ;
- les responsables de la Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO).

La mission francophone s'est concertée avec la coordination de l'observation internationale mise en oeuvre par la CENI et conduite par le Député béninois Théophile NATA, mandaté par l'Union Africaine. Cette

Coordination comprenait l'Union Africaine (UA), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté des Etats Sahélo-Sahéliens (CEN-SAD), l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la Fédération Panafricaine des Associations et Clubs de l'Union Africaine (FEPAC-UA), Mouvement Panafricain pour la Paix et le Soutien à l'Union Africaine (MPPS-UA), le Club OUA du Burkina Faso, le Réseau Indépendant pour la Supervision d'élections en Afrique, la Chambre Africaine pour la supervision des Elections démocratiques en Afrique (ONG CASEDA) et Sauver le Monde.

Avant le jour de scrutin, les observateurs de la Francophonie ont constaté :

- une importante adhésion des acteurs politiques au processus électoral;
- la signature, par les candidats, du code de bonne conduite proposé par le Conseil Supérieur de la Communication;
- l'organisation de sessions de formation, afin de renforcer les capacités des institutions impliquées dans le processus électoral ainsi que les acteurs politiques et la société civile;
- la présence des forces politiques à travers la CENI ;
- la liberté de la presse;
- la liberté des candidats pendant la campagne électorale ;
- un climat politique et une campagne électorale apaisés;
- le respect du temps imparti dans les médias publics à chaque candidat par le Conseil Supérieur de la Communication;
- la libération du financement public en faveur des candidats ;
- le financement des élections par le budget national ;
- la forte participation de la société civile à la mobilisation des électeurs afin qu'ils participent massivement aux élections et la volonté d'observer lesdites élections;
- une importante campagne d'éducation civique à travers divers supports ;
- en ce qui concerne plus particulièrement le fichier électoral, la satisfaction des candidats rencontrés en raison de la confection d'un fichier électoral informatisé. Ces derniers ont

néanmoins informé les observateurs de l'existence d'anomalies sur le fichier et une partie desdits candidats a exprimé la crainte d'une possible utilisation frauduleuse de celles-ci ; les observateurs n'ont toutefois eu aucune démonstration de partialité de l'Institution chargée de l'organisation des élections.

Pour l'observation de l'élection elle-même, les observateurs de la mission francophone se sont déployés en quatre équipes de deux, dans les circonscriptions du Gourma à l'Est, de Ouahigouya au Nord, de Bobo Dioulasso et Banfora à l'Ouest et de Ouagadougou dans le Centre. Sur le lieu de leur déploiement, les équipes ont rencontré les responsables de différentes Commissions Electorales Provinciales Indépendantes (CEPI), Commissions Electorales Départementales Indépendantes (CEDI) et Commissions Electorales Communales Indépendantes (CECI).

Le jour du scrutin, les observateurs de la Francophonie ont visité 119 bureaux de vote, et ont constaté :

- l'ouverture de la presque totalité des bureaux de vote à l'heure ;
- la présence de tous les matériels et documents électoraux dans les bureaux de vote, à quelques exceptions près;
- la présence de délégués de candidats dans la plupart des bureaux de vote ;
- la bonne qualité de l'encre;
- le secret du vote ;
- la sérénité des électeurs et leur discipline ;
- la maîtrise des opérations de vote par les agents électoraux ;
- l'absence d'incidents ;
- la sécurisation des opérations électorales.

Après le scrutin, les observateurs de la Francophonie ont constaté :

- le dépouillement transparent et courtois des votes;

- la sérénité des délégués à l'annonce des résultats dans les bureaux de vote.

Au regard des observations et constats mentionnés, la mission des observateurs de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) considère que l'élection présidentielle s'est déroulée de façon libre, fiable et transparente.

La mission recommande cependant, pour la pérennisation des acquis et l'amélioration du processus électoral :

- la mise à la disposition des candidats des financements publics avant le démarrage de la campagne électorale;
- une meilleure implication des partis politiques afin de suivre tout le processus électoral, notamment pour la constitution du fichier électoral;
- une plus grande maîtrise de l'état civil ;
- la poursuite de l'amélioration du fichier électoral.

La mission d'observation francophone rappelle le souci permanent de l'Organisation Internationale de la Francophonie de renforcer la démocratie, les droits et libertés ; aussi salue-t-elle les différents acteurs impliqués dans le processus électoral en invitant tous les candidats à l'élection présidentielle à se soumettre au verdict des urnes.

La mission francophone félicite le peuple burkinabé pour sa maturité et son sens civique.

A l'issue de cette mission, un rapport sera adressé au Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Fait à Ouagadougou, le 15 novembre 2005

